



UCAC Université Catholique
d'Afrique Centrale



φιλοσοφία περ γαλλυσ

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE



SYMPOSIUM INTERNATIONAL TRANSDISCIPLINAIRE

Organisé par la Faculté de Philosophie
de l'Université Catholique d'Afrique Centrale
à l'occasion de son 30^{ème} anniversaire

**Le Projet « Zone de Libre Échange Continentale
Africaine de l'UCAC » (ZLECAf-UCAC)**

THÈME :

**Opérationnaliser la ZLECAf comme
accélérateur de l'intégration africaine :
Enjeux, défis et perspectives**

**Yaoundé, Campus de Nkolbisson
07-09 mai 2025**

CERAQI



CREAC

INNOV'AFRICA

ANTHROPOPHANIA

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE DÉPLOIEMENT DU PROJET ET L'ORGANISATION DU SYMPOSIUM

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAf) représente un projet décisif et une dynamique fondamentale de la vie économique et commerciale de l'Afrique. Elle correspond, tout à la fois, à une vision, une ambition, un programme, une articulation, une régulation, un plan d'action, une mise en réseau des atouts économiques et des opportunités commerciales des États du continent. Comme nous le savons, dans sa conception et ses orientations préliminaires, la ZLECAf entre dans la stratégie de matérialisation et de mise en application de l'Agenda 2063 élaboré par l'Union Africaine¹ : « La Vision de développement de l'Afrique contenue dans l'Agenda 2063 et ses aspirations sont traduites en objectifs, domaines prioritaires, cibles et actions à mener à travers des plans décennaux, dont le premier couvre la période 2013-2023 »².

Comme initiative, la ZLECAf s'inscrit proprement dans la vision de l'Union Africaine (UA) et dans la ligne des projets majeurs conçus et retenus pour assurer une meilleure intégration ainsi qu'une plus grande visibilité et vitalité économiques du continent. Entre autres, il s'agit de ceux-ci : projet du réseau intégré de trains à grande vitesse ; projet de l'université virtuelle africaine ; projet du passeport africain et de la libre circulation des personnes ; projet du réseau virtuel africain ; Forum africain annuel...

Pour favoriser l'éclosion, l'évolution et la maturation du Projet ZLECAf, plusieurs personnes et diverses instances ont été mobilisées et mises à contribution. Des négociateurs de haut calibre, des responsables politiques, des experts économiques, des structures gouvernementales locales, des institutions sous-régionales et internationales, des médiateurs et facilitateurs de tout genre, ont fourni de gros efforts. Ils se sont largement engagés. Dans ce sillage, diverses initiatives ont vu le jour et de nombreuses rencontres ont été organisées³.

Ce qui va déboucher sur la signature formelle de l'Accord et à l'officialisation du Projet : « Après plusieurs initiatives lancées ici et là pour renforcer l'intégration économique en Afrique, l'UA a organisé, le 21 mars 2018, à Kigali, au Rwanda, le pays aux mille collines, la 10^e Conférence extraordinaire des Chefs d'États et de gouvernements. Celle-ci a abouti à la signature de l'Accord portant création de la ZLECAf »⁴. Cet Accord sera prolongé par différents Protocoles qui se rapportent respectivement « au commerce des marchandises, au commerce des services ainsi qu'aux

¹ Voici les orientations et aspirations principales de l'Agenda 2063 en ce qui concerne le devenir de l'Afrique (*L'Afrique que nous voulons*) : « 1) Une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement Durable. 2) Un continent intégré, uni sur le plan politique et ancré dans les idéaux du Panafricanisme et la vision de la Renaissance africaine. 3) Une Afrique où bonne gouvernance, démocratie, respect des droits de l'homme, justice et état de droit sont à l'ordre du jour. 4) Une Afrique vivant dans la paix et dans la sécurité. 5) Une Afrique dotée d'une forte identité, d'un patrimoine commun, et de valeurs et d'éthique partagées. 6) Une Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ses populations, notamment celles des femmes et des jeunes, qui se soucie du bien-être des enfants. Et 7) une Afrique qui agit en tant qu'acteur et partenaire forts, unie et influente sur la scène mondiale » [Commission de l'Union Africaine, 2015, *Agenda 2063. L'Afrique que nous voulons : Synthèse du premier plan décennal de l'Agenda 2063*, Addis Abeba, Union Africaine, p. 2]

² Mbarga, 2021, *Sur le chemin de l'intégration. Comprendre la Zone de Libre Échange Continentale Africaine*, Paris, L'Harmattan [L'Harmattan Cameroun], p. 67.

³ Cf. *Ibid.*, pp. 25-30. On peut évoquer, notamment, le *Forum des négociations*, la *Réunion des hauts fonctionnaires en charge du commerce*, le *Comité des représentants permanents* des pays membres de l'UA, le *Conseil exécutif de l'UA*.

⁴ *Ibid.*, p. 67.

procédures relatives au règlement des différends »⁵ ainsi que bien d'autres qui seront progressivement établis.

On peut dire que, dans sa formulation générale et sa configuration de base, la ZLECAf présente un puissant potentiel développemental. Elle se donne à découvrir comme un moteur important et un vecteur déterminant du décollage épocal du continent. Elle se trouve à même d'ouvrir des champs et d'initier des chantiers qui devraient largement contribuer au sursaut économique des sous-régions et des États africains, comme le souligne l'Institut Africain de Développement Économique et de Planification (IDEP) : « Rassemblant 54 pays, plus de 1,2 milliard de personnes et un PIB supérieur à 2,5 billions de dollars, la ZLECAf peut constituer une force puissante pour remédier à la marginalisation persistante de l'Afrique dans l'économie mondiale et faire mieux entendre la voix de l'Afrique dans les grandes enceintes »⁶. De même, au sein du continent, le Projet ZLECAf devrait être foncièrement utile. Il peut contribuer à « surmonter les nombreux obstacles [inhérents] à l'intégration régionale et à accroître considérablement le commerce et les investissements intra-africains »⁷. Par l'entremise de la sphère commerciale comme « moteur de la croissance, la ZLECAf peut stimuler les possibilités de diversification industrielle, en créant des emplois pour les hommes et les femmes, y compris pour la jeunesse africaine, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs de développement inscrits dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine et l'Agenda 2030 »⁸.

La ZLECAf est porteuse de multiples défis et de nombreuses ambitions pour le devenir de l'Afrique. Dans son déploiement et son opérationnalisation, elle s'est fixée de grands objectifs. Elle est en train d'acquérir une teneur exceptionnelle et une véritable épaisseur. Voici l'expression de quelques-uns de ses objectifs constitutifs et structurels :

Dans ses objectifs généraux, la ZLECAf vise à :

- (a) créer un marché unique pour les marchandises et les services facilité par la circulation des personnes afin d'approfondir l'intégration économique du continent africain et conformément à la vision panafricaine d'une « Afrique intégrée, prospère et pacifique » telle qu'énoncée dans l'Agenda 2063 ;
- (b) créer un marché libéralisé pour les marchandises et services à, travers des cycles successifs de négociations ; [...]
- (e) promouvoir et réaliser le développement socio-économique inclusif et durable, l'égalité de genres et la transformation structurelle des États parties ; [...]
- (f) renforcer la compétitivité des économies des États parties aux niveaux continental et mondial ;
- (g) promouvoir le développement industriel à travers la diversification et le développement des chaînes de valeurs régionales, le développement de l'agriculture et la sécurité alimentaire ; et
- (h) résoudre les défis de l'appartenance à une multitude d'organisations qui se chevauchent, et accélérer les processus d'intégration régionale et continentale⁹.

On notera que des structures, des mécanismes, des procédures normatives, administratives, juridiques et autres sont continuellement mis en œuvre afin de faciliter l'implémentation et de

⁵ *Ibid.*

⁶ IDEP, 2022, *La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine ZLECAf. Où en sommes-nous ? Comment les parlements et autres acteurs non étatiques peuvent-ils contribuer ?*, p. 2.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ Union Africaine, 2018, *Accord portant création de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine. Article 3 : Objectifs généraux.*

favoriser la réussite du Projet ZLECAf. Ils veulent contribuer à une meilleure distribution de ses avantages potentiels au niveau continental. Ce qui suppose une attention et une implication particulières des États et de leurs principaux responsables : « La capacité de l’Afrique à tirer parti des avantages de la ZLECAf dépendra de l’engagement des États membres à respecter les calendriers de libéralisation et les autres dispositions de l’Accord de la ZLECAf, de leur capacité à concevoir et à mettre en œuvre des stratégies nationales et des politiques d’atténuation, et de leur intérêt continu pour les négociations restantes »¹⁰.

En clair, la ZLECAf a surgi comme une vision et s’établit progressivement comme une dynamique en vue d’assurer l’intégration de l’Afrique à travers le registre économique. Aux niveaux formel et substantiel, elle porte les ambitions d’intégration économique de tout un continent : « La création de la ZLECAf apparaît ainsi comme une étape majeure dans la longue marche vers l’intégration économique en Afrique. Elle vise une élimination progressive des barrières tarifaires entre les cinquante-cinq États du continent »¹¹. Ce qui, selon les chiffres de l’UA, permettra de créer « un vaste marché [...] avec une taille d’environ 1,3 milliards de consommateurs, devant atteindre 1,7 milliards en 2030 et de 2,5 milliards en 2050 (soit 26 % de la population mondiale en âge de travailler). Ce marché est juste comparable à ceux de la Chine et de l’Inde. La ZLECAf se positionne donc comme le plus important marché de libre échange, en se référant au nombre d’États parties (54) »¹².

Dans cette ligne, après les grands ratés, les multiples insatisfactions et les nombreuses insuffisances des projets et programmes initiés antérieurement, la ZLECAf devient le lieu majeur d’expression et le milieu privilégié d’expérimentation du projet séculaire d’intégration africaine. En réalité, l’intégration africaine a pris forme et s’est « matérialisée par un foisonnement de regroupements interétatiques et d’accords de libre-échange dont les formes et les effets ont souvent varié d’une situation à une autre »¹³. On pense singulièrement ici au cheminement initié avec l’OUA – Organisation de l’Unité Africaine – (1963) jusqu’à l’*Union Africaine* (2002), en passant par le *Plan d’action de Lagos* (1980), le *Traité d’Abuja* (1991) et le *NEPAD* – Nouveau Partenariat pour le Développement de l’Afrique – (2001). En tenant compte de cet itinéraire et en considérant l’aménagement géographique des différentes Communautés Économiques Régionales (CER), on peut aisément affirmer que « l’adhésion à ces différents projets d’intégration en Afrique a été la traduction d’une aspiration plus large à l’intégration continentale, avec pour repères historiques les différents mouvements panafricains pour les valeurs partagées, l’autonomie collective du continent et son indépendance économique »¹⁴.

LA ZLECAf apparaît pour nous comme le nouveau nom et le nouveau lien de l’intégration africaine. Pour qu’elle puisse être authentique et authentifiante, pour qu’elle puisse répondre réellement et correctement aux attentes des braves populations africaines, la ZLECAf est invitée à transcender ses aspects constitutifs, ses lignes formelles, sa structuration verticale, sa forme proprement institutionnelle et sa configuration typiquement économique-commerciale. Le Projet ZLECAf doit s’efforcer à intégrer les plans et insérer les registres qui constituent l’existence ordinaire

¹⁰ IDEP, 2022, *La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine ZLECAf*, p. 2.

¹¹ Mbarga, 2021, *Sur le chemin de l’intégration*, p. 21.

¹² *Ibid.*, pp. 21-22.

¹³ Département de l’Intégration et de la Coopération pour le Développement de l’Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), 2021, *La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)*...

¹⁴ *Ibid.*

des hommes et des femmes d'Afrique ainsi que leur quête d'une vie comblée sur terre. Ce qui suppose un élargissement de sa vision et une dilatation de ses ambitions.

En effet, la ZLECAf possède beaucoup d'atouts. Elle recèle de nombreuses potentialités non-encore exprimées ni exploitées, du fait, entre autres, de sa (con)-centration maximale dans les sphères formelle, institutionnelle, économique-financière... Elle peut être réarticulée et redimensionnée. Elle devrait être arrimée à l'existence concrète des braves populations locales et rejoindre leurs besoins quotidiens. Ce qui contribuerait, plus pertinemment, à l'émergence humaine et au développement durable de l'Afrique.

À ce niveau, il ne s'agit aucunement de réécrire les lignes directrices ni de reformuler les contenus fondateurs du Projet ZLECAf. Il s'agit plutôt d'inscrire son action et d'envisager son appropriation dans une vision plus large et plus fédératrice. Il faudrait entrevoir l'implémentation et l'opérationnalisation de la ZLECAf en se greffant effectivement à la courbe des besoins des hommes et des femmes appartenant aux sociétés locales. Ce qui signifie qu'en dehors de ses procédés économique-commerciaux, de ses mécanismes juridiques, de ses orientations politiques et pratiques..., la ZLECAf peut prendre corps et se doter d'une configuration stratégique beaucoup plus sociale et territoriale. À ce niveau, il s'agit, selon notre vision et nos ambitions, d'opérer à l'émergence d'une ZLECAf différentielle ; une ZLECAf qui, tout en conservant sa texture structurelle et sa teneur institutionnelle, présente une figure afro-communautaire notable et une valence populaire acceptable.

Dans cette dynamique, il paraît impérieux de créer des leviers, d'initier des procédés, d'instituer des parcours et d'élaborer des programmes (sociaux, associatifs, communautaires, pédagogiques, communicationnels...), qui favoriseraient la compréhension, la réception, l'appropriation et la vulgarisation de la ZLECAf dans les champs sociétaux, les milieux politiques, les secteurs économiques, les sphères administratives et professionnelles ainsi que les couches populaires de nos pays. Il faut le signaler, la ZLECAf semble mal connue ou mieux, peu connue par le grand public et même par les élites, les leaders d'opinion, les intellectuels, les scientifiques, les universitaires, les enseignants, les cadres, les professionnels, les employés, les travailleurs, les artisans, les artistes, les hommes et femmes de culture, les chefs traditionnels, les responsables religieux... Elle reste, en quelque sorte, l'apanage des centres et cabinets d'expertise, des milieux techniques, des structures institutionnelles, des instances économiques, financières et commerciales... Les populations, les couches professionnelles et sociales qu'elle concerne ne sont que très peu informées sur sa texture, ses avantages et ses potentialités.

Dans le monde universitaire, plus précisément, la ZLECAf n'est ni maîtrisée, ni traitée scientifiquement, ni moins vulgarisée. Elle ressemble à l'Union Africaine, qui est souvent considérée comme une entité séparée des populations et une structure n'appartenant qu'aux cercles gouvernementaux, au monde d'en-haut ; une organisation sans implication ni impact réel sur la vie quotidienne des peuples et nations du continent. Les thématiques immanentes à l'Union africaine, à l'intégration africaine, à la ZLECAf représentent une portion congrue des plans directeurs et des projets de recherche des structures universitaires. Elles n'apparaissent qu'occasionnellement et approximativement dans les travaux de recherche et les parcours curriculaires des établissements ; excepté, bien évidemment, quelques centres et instituts spécialisés dans le domaine des relations internationales et de l'intégration sous-régionale.

C'est dans cette ligne que prend corps la vision et se spécifie les ambitions du présent Symposium International Transdisciplinaire. En organisant cette rencontre heuristique, nous voulons activer la dynamique de l'intégration africaine, en nous appuyant sur le lieu économique et le lien commercial qu'est la ZLECAf. Il s'agit d'envisager dans quelles mesures et sous quelles conditions, la ZLECAf va se déterminer et se réaliser dans l'espace continental, en boostant le vœu d'unité et enrichissant la volonté d'intégration des sous-régions et États locaux. L'intégration est conçue à plusieurs niveaux et prend plusieurs formes. Elle concerne, entre autres, les sphères politique, stratégique, économique, géographique, juridique, académique, heuristique, scientifique... Elle s'élargit aux perspectives anthropologico-culturelles, aux horizons éthico-axiologiques et aux logiques symbolico-religieuses. Tout en perçant la réalité qu'est la ZLECAf, le Symposium nous permettra de naviguer dans les sentiers multipolaires de l'intégration africaine afin d'en définir le sens ainsi que d'en déterminer les jeux et enjeux.

Au niveau théorique, il s'agira de déblayer le champ conceptuel de l'intégration africaine, d'en spécifier la philosophie, d'en illustrer l'historicité, d'en présenter la géographie ainsi que les dimensions significatives. Le Symposium sur la ZLECAf devient ainsi une occasion favorable qui nous est offerte pour scruter l'espace continental, afin d'entrevoir l'effectivité et la potentialité du projet d'intégration africaine, d'individualiser ses acquis, ses tensions, ses contradictions, ses limites, mais aussi et surtout ses vives promesses. Des problématiques générales et nodales comme la poussée démographique, la réalité démocratique et la visée développementale vont innover la totalité de l'itinéraire théorique du Symposium. Elles vont être décryptées et analysées avec minutie, afin de spécifier leur impact et de déceler leur originalité en ce qui concerne le mouvement de l'intégration africaine.

La forme du Symposium est hybride. Sa structure organisationnelle reste singulière et sa démarche méthodologique se veut originale. Elle ambitionne consocier les visions et confronter les orientations des responsables institutionnels locaux et internationaux, des instances de l'UA, des praticiens de l'intégration africaine, des organisations sous-régionales et de la ZLECAf, avec les élaborations et théorisations de chercheurs, d'enseignants universitaires et autres ; tout en s'ouvrant aux expressions et angulations des hommes et femmes de culture, de divers intellectuels, de patrons et chefs d'entreprise, de professionnels, de travailleurs des secteurs formels et informels, de groupes sociaux, de communautés territoriales, de personnes appartenant au monde commun...

À souligner que la réalisation et la matérialisation du Symposium s'inscrit dans une dynamique plus englobante. En effet, le Symposium représente la matrice du Projet ZLECAf-UCAC qui est initié par la Faculté de Philosophie de l'Université Catholique d'Afrique Centrale – avec l'ensemble des unités de recherche qu'elle abrite –, à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de son lancement. Ce projet obéit aux intuitions d'élargissement de la vision et des ambitions de la ZLECAf aux secteurs-clés de la vie des peuples et nations locaux, afin de favoriser et de densifier la réalité de l'intégration africaine.

Le Projet ZLECAf-UCAC est en mouvement. Il est constitué de divers segments et d'actions efficaces à réaliser graduellement. Des précisions et orientations inhérentes au déploiement de celui-ci sont fixées et projetées dans les résultats envisagés de la mise en branle du Symposium. En outre, dans le sillage du Symposium International Transdisciplinaire, une *Foire Internationale du Made in Africa* (FIMA) et un *Festival International des Musiques et Danses Africaines* (FIMDA) seront organisés. Ce qui élargira la vision de l'intégration et enrichira la gamme d'activités prévues.

AXES THÉMATIQUES

Axe 1 : Institutionnel, Juridico-réglementaire et Préjudiciel

Le 1^{er} Axe porte sur les institutions, les structures gouvernementales, les instances locales et internationales qui opèrent sur la ZLECAf. La parole va être principalement donnée ici aux responsables, aux experts, aux praticiens et autres personnalités qui occupent un rang magistral dans la gestion des secteurs-clés et l'agencement de la marche du continent. Il s'agira de présenter les agendas, les accords, les traités, les programmes, les projets, les mécanismes, les procédés, les structures qui ont été mis en place pour favoriser la matérialisation de la ZLECAf. Il s'agira aussi et surtout de souligner les difficultés, les déficits, les défis et impératifs immanents à l'implémentation concrète de la ZLECAf : quels sont les préjudices rémanents et les grands efforts qui restent à faire ? Les problèmes de sécurité, de violence, de guerres et de paix comme défis organisationnels et enjeux développementaux du continent, dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAf, seront de mise. Les contributions scientifiques d'experts, de négociateurs, de facilitateurs, d'enseignants et chercheurs dans les domaines politiques, diplomatiques, stratégiques, militaires, juridiques, humanitaires..., vont enrichir et approfondir la production heuristique de ce 1^{er} Axe du Symposium.

Axe 2 : Économique et Commercial

L'Axe numéro 2 veut approcher la réalité qu'est la ZLECAf dans sa forme et sa substance générales. Il sera question de comprendre le Projet ZLECAf matériellement, d'envisager ses atouts, de projeter ses potentialités en direction du continent africain et de ses braves populations. Le second Axe va visiter principalement les sphères économiques et commerciales. Il s'élargira aux aspects financiers, commerciaux, énergétiques, industriels, techniques, technologiques, techno-numériques, ergonomiques, managériales, professionnels... Il faudrait envisager les avantages réels et les grands bénéfices qui profiteront aux pays africains dans la mise en œuvre de la ZLECAf. Dans cet ordre, on considérera les jeux et enjeux du secteur formel dans le Projet ZLECAf ; cependant, on imaginera aussi la direction et les dimensions du secteur informel dans le processus de sa maturation. Les actions, réactions et propositions des différentes entreprises, compagnies, structures professionnelles, entités financières et autres engagées dans le monde économique, en considérant la montée de la mondialisation, devront être prises en compte.

Axe 3 : Heuristique et Épistémologique

Le 3^{ème} Axe du Symposium va nous plonger dans des problématiques beaucoup plus heuristiques et scientifiques. Il concerne spécialement les enseignants-chercheurs et autres acteurs heuristiques. Il s'agit d'analyser, d'articuler et d'évaluer le projet ZLECAf d'un point de vue théorique et disciplinaire. Il faudrait problématiser et chercher à rendre compte de la pertinence, la cohérence et la congruence des paradigmes convoqués dans la conception de la ZLECAf. Il s'agit d'entrevoir si le bassin théorique mobilisé et les plans scientifiques élaborés autour du Projet ZLECAf s'inscrivent dans le *Sitz im Leben* des populations africaines ; s'ils répondent à leurs attentes réelles, suivent les principaux référents de leur monde-de-vie-ordinaire et ont un lien dynamique avec les valeurs fondatrices des sociétés locales (Ubuntu, Bomoto, Bumuntu, Solidarité, Hospitalité, Palabre, Bisoïisme...).

Cet Axe va aussi intégrer les questions d'éducation et de formation. Il s'agit d'envisager les modèles de formations à offrir aux masses et populations d'Afrique, à l'aune de la ZLECAf ; d'agir en vue de reconfigurer et surtout potentialiser les systèmes éducatifs parfois considérés comme problématiques et même souvent décriés en Afrique ; d'imaginer les types d'Université et de projets de recherche à activer pour favoriser l'appropriation et la divulgation de la ZLECAf.

Axe 4 : Social et Dynamiques Émergentes

Le 4^{ème} et ultime Axe du Symposium va se pencher sur les problématiques sociales, communautaires, territoriales, environnementales, populaires... immanentes à l'intégration africaine. Il va spécialement individualiser les différentes dynamiques émergentes inhérentes à l'opérationnalisation du Projet ZLECAf. Il s'agira d'envisager la diffusion et la divulgation de ce projet, en entrevoyant le concours des hommes et femmes qui appartiennent au monde commun ; d'indiquer les jeux et spécifier les enjeux de leur contribution à la vitalité de la ZLECAf ; de proposer des voies et de cibler des moyens qui aideront à transformer la ZLECAf en une structure véritablement africaine et démocratique. Le Symposium va se pencher sur les dynamiques majeures qui entrent en jeu dans l'existence concrète et interagissent dans l'expérience ordinaire des populations concernées par le Projet ZLECAf ; en entrevoyant, entre autres, la place des femmes et des jeunes dans les processus engagés. Les questions de protection et de promotion de l'environnement seront convoquées. De même, la contribution des savoirs endogènes, des sources autochtones et des ressources rurales sera vivement sollicitée.

Les autres intuitions et intentions non exprimées dans les Axes du Symposium, les éléments théoriques ou pratiques recoupant des aspects non indiqués dans notre démarche, mais permettant de discuter de la ZLECAf et de l'intégration africaine, pourraient être proposés et présentés dans ce dernier mouvement des contributions scientifiques. À ce niveau, pour éviter toute réduction des horizons et tout rétrécissement du spectre épistémologique, le Symposium fera montre d'une grande ouverture heuristique.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Objectifs généraux :

Dans ses objectifs généraux, le Symposium vise à :

- a. Contribuer à l'élargissement de la vision et à l'enrichissement des ambitions du Projet ZLECAf, notamment au sujet de son appropriation et son implémentation dans le monde universitaire, les milieux intellectuels, les sphères sociales, les zones territoriales, les couches populaires...
- b. Établir une nouvelle dynamique de l'intégration africaine en partant de la ZLECAf.

Objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques du Symposium International Transdisciplinaire sont dynamiques et complémentaires ; entre autres, il s'agit de :

- i. Faire connaître et mieux comprendre la ZLECAf au monde universitaire africain et au large public du continent ;

- ii. Assurer la vulgarisation, la diffusion et la réception populaire de la ZLECAf ;
- iii. Envisager les atouts et potentialités de la ZLECAf, en surplombant la vision uniquement structurelle, économique et commerciale, et maximiser ses bénéfices pour les peuples et nations d’Afrique, en embrassant leur vie entière et leur existence ordinaire ;
- iv. Assurer le dialogue et créer des passerelles actives entre les institutions spécialisées, les structures sous-régionales et nationales opérant dans le cadre de l’Union africaine, de l’intégration africaine et de la ZLECAf, avec le monde universitaire et le milieu de la recherche ;
- v. Mobiliser les ressources humaines, institutionnelles, intellectuelles, politiques, stratégiques, juridiques, économiques, scientifiques, techniques, techno-numériques, technologiques, énergétiques, écologiques, sociales, culturelles, territoriales, communautaires, religieuses... autour du projet ZLECAf ; et élaborer des matériaux éducatifs, académiques, pédagogiques, didactiques, communicationnels... à propos de son implémentation ;
- vi. Consocier les idées et conjuguer les forces d’enseignants-chercheurs et d’autres acteurs heuristiques pour réfléchir et agir autour de la ZLECAf et du projet d’intégration africaine ;
- vii. Faire participer structurellement l’Université Catholique d’Afrique Centrale ainsi que les autres institutions universitaires locales qui le souhaitent au mouvement d’intégration africaine ;
- viii. Matérialiser le Projet ZLECAf à l’Université Catholique d’Afrique Centrale (ZLECAf-UCAC), notamment au sein de la Faculté de Philosophie, de ses différents parcours et de ses unités de recherche ;
- ix. Célébrer le 30^{ème} anniversaire de la Faculté de Philosophie de l’UCAC.

Résultats attendus et impacts envisagés (Projet ZLECAf-UCAC) :

- 1) La consécration de l’UCAC-Faculté de Philosophie (à travers son laboratoire de recherche Innov’Africa) comme *Think Tank* de l’Union Africaine, de l’intégration africaine et de la ZLECAf
- 2) L’érection de la Chaire ZLECAf-UCAC des Sciences et Pratiques de l’Intégration Africaine (CZU-SPINAF) ;
- 3) L’initiation d’un Certificat Universitaire ZLECAf (C.U.Z.), qui illustrerait les résultats d’un parcours spécifique consacré aux formations sur les itinéraires, les théories et les pratiques immanentes à la réalité de la ZLECAf ;
- 4) Le lancement du Concours en vue d’octroyer des Bourses annuelles ZLECAf-UCAC aux trois meilleurs étudiants retenus (Licence-Master-Doctorat) pour la réalisation des travaux de recherche portant spécifiquement sur l’intégration africaine ;
- 5) La création d’une Classe Doctorale de Haut Niveau (CDHN) sur l’Union Africaine, l’Intégration africaine et la ZLECAf (Classe tournante sous-régionale de Doctorants dont les travaux porteront sur la ZLECAf, sur l’émergence, l’intégration et le développement africains) ;
- 6) Le lancement de l’Observatoire Socio-Professionnel Sous-Régional de l’implémentation de la ZLECAf et de la mise en œuvre de l’intégration africaine ;

- 7) La publication des *Actes* du Symposium International Transdisciplinaire ;
- 8) L'édition du *Bulletin Annuel* ZLECAf-UCAC ;
- 9) La production d'un millier de brochures et livrets en vue de la promotion et de la vulgarisation du Projet ZLECAf dans l'espace universitaire, les lieux sociaux, les milieux populaires ;
- 10) La promotion de l'édition de bandes dessinées et de la réalisation de courts métrages sur l'intégration africaine ;
- 11) La mise en mouvement du Réseau Heuristique Panafricain (RHP) des chercheurs universitaires et autres acteurs heuristiques acquis à la cause de l'intégration africaine ;
- 12) La création et promotion des Clubs Union-Africaine / ZLECAf.

Références bibliographiques indicatives

- Bobasha, (Daniel), 2022, *La zone de libre-échange continentale Africaine (ZLECAf) nécessite une politique d'intelligence économique*. hal-03612078.
- Buyonge Miritto (Creck), 2021, *La Zone de libre-échange continentale africaine : historique, aperçu et rôle de la douane* [<https://mag.wcoomd.org/fr/magazine/omd-actu-96/african-continental-free-trade-area-background-and-role-of-customs/>].
- Byiers (Bruce) et Tidiane (Cheikh), 2022, *L'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : chevauchements inutiles ou options nécessaires ?*, [<https://endacacid.org/wp-content/uploads/2022/09/integration-regionale-Afrique-lOuest-ECDPM-document-reflexion-322-2022.pdf>].
- Commission Économique pour l'Afrique, *Les objectifs du millénaire pour le développement en Afrique*, Addis-Abeba, 2005.
- Commission de l'Union Africaine, 2015, *Agenda 2063. L'Afrique que nous voulons : Synthèse du premier plan décennal de l'Agenda 2063*, Addis Abeba, Union Africaine.
- Département de l'Intégration et de la Coopération pour le Développement de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), 2021, *La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et la dynamique de l'intégration régionale en Afrique. Appel à contribution au Colloque International*, Yaoundé, IRIC [<https://rafid.hypotheses.org/11818> ; <https://calenda.org/883333?lang=de>].
- Elsley (Trenton), 2024, *Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf). Point sur les négociations*, Labour Research Service.
- Fokam (Paul K.), 2013, *Quelle Afrique à l'horizon 2050 ? Un espace transformé en îlot de prospérité*, Yaoundé, Afrédit.
- Gueldich (Hajer), *Accord Portant création de La Zone de Libre Échange Continentale Africaine* [https://www.uneca.org/sites/default/files/keymessageanddocuments/fr-afcfta-infographics-french_v05.pdf].
- IDEP, 2022, *La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine ZLECAf. Où en sommes-nous ? Comment les parlements et autres acteurs non étatiques peuvent-ils contribuer ?* [<https://www.uneca.org/sites/default/files/IDEP/Courses/BROCHURE%20AFCFTA%20FR%20Final.pdf>].

- Jeune Afrique, 2018, *Union Africaine : L'Afrique face aux défis de la Zone de libre échange continentale*, 19 mars 2018 [<https://www.jeuneafrique.com/543644/politique/unio...>]
- Kä Mana, 2009, *L'Afrique, notre projet. Révolutionner l'imaginaire africain*, Yaoundé, Terroirs [Penser l'éducation].
- Kodjo (Edem), 2013, *Panafricanisme et renaissance africaine. Entretiens avec Ébénézer Latévi Lawson, Léopold Ayi Mamavi et Joseph Kuéssan Yovodévi*, Lomé, Graines de pensées.
- Kounou (Michel), 2014, *Le panafricanisme. De la crise à la renaissance : stratégie globale de reconstruction pour le III^e millénaire*, Yaoundé, Clé.
- Lo (Moubarack) et Sy (Amaye), 2022, « Défis, opportunités, impacts et facteurs de succès de la ZLECAf », *Policy Paper*, n° 13, pp. 13-22.
- Mayaki (Ibrahim Assane), 2018, *L'Afrique à l'heure des choix. Manifeste pour des solutions panafricaines*, Paris, Armand Colin.
- Mbarga (Emmanuel), 2021, *Sur le chemin de l'intégration. Comprendre la Zone de Libre Échange Continentale Africaine*, Paris, L'Harmattan [L'Harmattan Cameroun].
- N'gampoula (Nestor), 2018, « Union africaine : 44 pays signent l'accord créant la zone libre-échange continentale », 21 mars 2018 [<http://www.adiac-congo.com/content/union-africaine...>].
- Njoya Nkamga (Beauclair), 2022, *Présentation et procédures en Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf)*, Yaoundé, Afrédit [Intelligentsia].
- Nkoti Bohole (Michel), 2009, *L'Afrique... Quelles institutions pour demain ?*, Paris, L'Harmattan [Études africaines].
- Nzamujo (Godfrey), 2016, *Songhai. L'Afrique maintenant*, Paris, Cerf.
- Oloa Zambo (Anicet), 2011, *L'intégration africaine en question*, Paris, L'Harmattan [Études africaines].
- Pondi (Jean-Emmanuel), dir., 2011, *Repenser le développement à partir de l'Afrique*, Yaoundé, Afrédit.
- Sarr (Felwine), 2016, *Afrotopia*, Paris, Philippe.
- Secrétariat de la ZLECAf, 2020, *Les futurs de la ZLECAF : au service des femmes et des jeunes* [<https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/migration/africa/AfCFTA-report-02.24.21-FR.pdf>].
- Smith (Elliot), 2020, *Africa's free trade area is delayed by the coronavirus, but experts say it's vital to recovery [archive]*, CNBC.
- Stuart (John), 2024, *The Digital Trade Protocol of the AfCFTA and Digitally-Driven Development in Africa* [<https://www.tralac.org/blog/article/16306-the-digital-trade-protocol-of-the-afcfta-and-digitally-driven-development-in-africa.html>].
- Trade Law Centre (TRALAC), 2024, *African Continental Free Trade Area (AfCFTA) Legal Texts and Policy Documents* [<https://www.tralac.org/resources/our-resources/6730-continental-free-trade-area-cfta.html>]

- Trade Law Centre, 2024, *La Zone de libre-échange continentale africaine : une opportunité de promouvoir les questions sociales et de travail à travers le continent africain*, Note d'information de l'OIT, Genève, OIT.
- Trade Unions and Trade in Africa, 2024, *Briefing des centres nationaux sur les syndicats et le commerce l'accord de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Les syndicats et le commerce* [<https://www.tradeunionsinafcfta.org/wp-content/uploads/2024/07/Briefing-du-LRS-sur-la-ZLECAf-2eme-edition-1.pdf>].
- Wamkele Keabetswe Mene et alii, 2023, *AfCFTA : A New Era for Global Business and Investment in Africa. Insight Report*, World Economic Forum [https://www3.weforum.org/docs/WEF_Friends_of_the_Africa_Continental_Free_Trade_Area_2023.pdf].
- World Bank Group, 2020, *The African Continental Free Trade Area Economic and Distributional Effects*, Washington, International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank.

Sitographie et Webographie

- <https://au.int/fr/agenda2063/vue-ensemble>
- <https://au.int/fr/treaties/accord-etablissant-la-zone-de-libre-echange-continentale-africaine>
- https://au.int/sites/default/files/treaties/34248-treaty-consolidated_text_on_cfta_-_fr.pdf
- https://au.int/sites/default/files/treaties/36437-treaty-consolidated_text_on_cfta_-_fr.pdf
- <https://ecosocc.au.int/en/documents-archives>
- <https://issafrica.org/fr/iss-today/le-marche-unique-africain-doit-profiter-a-tous-de-maniere-equitable>
- <https://library.fes.de/pdf-files/international/20258.pdf>
- <https://mag.wcoomd.org/fr/magazine/omd-actu-96/african-continental-free-trade-area-background-and-role-of-customs/>
- <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/ef1aa41f-60de-5bd2-a63e-75f2c3ff0f43/content>
- <https://repository.uneca.org/handle/10855/24228>
- <https://repository.uneca.org/handle/10855/43823?locale-attribute=fr&>
- <https://tradeunionsinafcfta.org/fr/guide-sur-la-zlecaf/>
- <https://tradeunionsinafcfta.org/fr/guide-sur-la-zlecaf/>
- https://tradeunionsinafcfta.org/fr/reports_and_publicat/briefing-des-centres-nationaux-sur-laccord-de-la-zone-de-libre-echange-continentale-africaine-zlecaf-deuxieme-edition/
- https://tradeunionsinafcfta.org/fr/reports_and_publicat/briefing-des-centres-nationaux-sur-laccord-de-la-zone-de-libre-echange-continentale-africaine-zlecaf-deuxieme-edition/
- https://tradeunionsinafcfta.org/fr/reports_and_publicat/guide-sur-la-zone-de-libre-echange-continentale-africaine-zlecaf/
- <https://www.afdb.org/fr/news-keywords/african-continental-free-trade-area-afcfta>

- <https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2012/04/19/ci-poverty-reduction-strategy-papers>.
- <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/trade/publication/the-african-continental-free-trade-area>
- [https://www.bfmtv.com/economie/international/afrique-la-nouvelle-zone-de-libre-echange...html\]](https://www.bfmtv.com/economie/international/afrique-la-nouvelle-zone-de-libre-echange...html)
- <https://www.cnzlecaf.gouv.ci/pays/signataire/>
- <https://www.icao.int/ESAF/Documents/meetings/2023/ACI-AFRAA-CANSO-IATA-ICAO>
- <https://www.macmap.org/fr/learn/afcfta>
- https://www.policycenter.ma/sites/default/files/2022-09/PP_13-22_Moubarack%20Lo.pdf
- <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/octobre-2022/linitiative-de-commerce-guid%C3%A9-de-la-zlecaf-prend-son-envol-et-vise-%C3%A0-faciliter>
- <https://www.un.org/africarenewal/fr/topic/zlecaf>
- <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/poverty/>.
- <https://www.undp.org/africa/afcfta>
- https://www.uneca.org/sites/default/files/keymessageanddocuments/fr-afcfta-infographics-french_v05.pdf
- <https://www.weforum.org/publications/afcfta-a-new-era-for-global-business-and-investment-in-africa/>
- https://x.com/AfCFTA?ref_src=twsrc%5Egoogle%7Ctwcamp%5Eserp%7Ctwgr%5Eauthor

CHRONOGRAMME, ORIENTATIONS MÉTHODOLOGIQUES ET PRÉSENTATION DES CONTRIBUTIONS SCIENTIFIQUES

Publication et mise en ligne : 31 Août 2024

Modalités et délais de soumission des propositions :

Les propositions de contributions ne doivent pas excéder deux pages (police Times New Roman taille 12, interligne 1,25). Elles devraient indiquer clairement le *Titre de la communication*, l'*Axe* dans lequel s'insère la proposition, la problématique, la méthodologie qui sera employée ainsi que suggérer déjà les grandes articulations du plan de la future communication. Les résumés peuvent être envoyés en Français, en Anglais, en Swahili, en Espagnol, en Portugais, accompagnés de cinq mots-clés au maximum et de références bibliographiques ainsi que d'une présentation sommaire de l'auteur de 5 à 10 lignes (institution de rattachement, poste, quelques publications importantes si possible).

Les résumés sont attendus au plus tard le 31 Janvier 2025 avant minuit aux adresses suivantes :

symposium-international-transdisciplinaire@ucac-icy.net ; stevebobongo@gmail.com

Les auteurs recevront des réponses à partir de la date du 28 Février 2025

Dialogue et échanges avec le Secrétariat de rédaction en vue de l'élévation de la qualité de la production scientifique : Mars-Avril 2025

Modalités et délais de soumission des textes définitifs : Les auteurs sont priés d'envoyer la version définitive de leur contribution scientifique au plus tard le 30 Avril 2025 avant minuit aux adresses électroniques indiquées ci-dessus.

Les textes définitifs ne doivent pas excéder douze pages (résumé et bibliographie compris). Ils doivent clairement indiquer, le titre et l'axe de la contribution, les noms et prénoms de l'auteur ou des auteurs. Ils seront rédigés en Times New Roman, taille de police 12 avec interligne de 1,25 ; les titres des parties du texte seront en gras, ceux des sous-parties seront en gras et en italique. *Seuls 2 niveaux de titres sont autorisés (I et I.1, I.2, etc. / II et II.1, II.2, etc.)*. Les textes réarticulés (après les remarques et l'expertise du Comité scientifique), doivent également comporter un résumé en français et dans l'une des langues suivantes : Anglais, Swahili, Espagnol, Portugais ; accompagné de cinq mots-clés au maximum ainsi qu'une présentation sommaire de l'auteur de 5 à 10 lignes (institution de rattachement, poste, dernières publications importantes si applicable).

Normes méthodologiques ajoutées pour la production des textes (NORCAMES adaptées et Normes IPIS réarticulées)

Logiciel de traitement : WORD

Police : Times New Roman

Taille du texte : 12

Interligne : Multiple 1,25

Nombre de pages : entre 10 et 12 pages au maximum

Pages : numérotées de façon continue

Marges : Normales

Notes de bas de pages : insertion automatique à numérotation continue

Références bibliographiques : En notes de bas de page §§ Les références bibliographiques doivent être uniformes tout au long du texte et suivre les modèles suivants :

Pour les livres

Bergson, 2008, *Les deux sources de la morale et de la religion* (1932), Paris, PUF, p. 37.

Pour les articles / Citations

Bobongaud, 2014, « Traditions philosophiques et rites funéraires », in *Les funérailles chrétiennes en Afrique. Études pluridisciplinaires sur la mort dans les sociétés africaines contemporaines*, Elvis Elengabeka, dir., Paris, Karthala, pp. 15-39.

Tshiamalenga Ntumba, 1986, « La complémentarité radicale des sciences et le primat de l'éthique », dans *Problèmes de méthodes en philosophie et en sciences humaines en Afrique. Actes de la 7^{ème} Semaine Philosophique de Kinshasa*, Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, pp. 261-268.

Bobongaud, 2005, « Penser le divin », *Revue Philosophique Ancienne* n° 25, pp. 65-78.

Gabarou, 2014, « La question de la scolastique en théologie », *Revue Interdisciplinaire de l'Afrique Noire*, vol. 45 / n° 25, pp. 32-34.

Commentaires : En notes de bas de page

Citations et extraits de textes : En italiques. Les citations brèves (5 lignes) sont incluses dans le texte et mises entre guillemets, pas en Italique ; les citations longues (plus de 5 lignes) sont disposées en retrait et restent sans guillemets, pas en Italique.

Taille des citations longues : 11,5

Bibliographie

Bergson (Henri), 2008, *Les deux sources de la morale et de la religion* (1932), Paris, PUF.

Bobongaud (Stève Gaston), 2014, « Traditions philosophiques et rites funéraires », in *Les funérailles chrétiennes en Afrique. Études pluridisciplinaires sur la mort dans les sociétés africaines contemporaines*, Elvis Elengabeka, dir., Paris, Karthala, pp. 33-45.

Bobongaud (Stève Gaston), 2021, *La recherche scientifique aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan [Questions nouvelles de philosophie].

Gabarou (Bernard), 2014, « La question de la scolastique en théologie », *Revue Interdisciplinaire de l'Afrique Noire*, vol. 45 / n° 25, pp. 30-40.

ORGANISATION DU SYMPOSIUM

Supervision générale

Responsable : Pr Thomas Bienvenu Tchoungui (Recteur de l'UCAC)

Membres : Charles Moukala (Vice-Recteur) ; Pr Jean-Paul René Ondoua Omgba (Secrétaire Général Académique) ; SGAd UCAC, Pr Stève Gaston Bobongaud (Doyen Fac Philo), Dr Siméon Essama Owono (Vice-Doyen Fac Philo)

Coordination générale et orientations heuristiques : Stève Gaston Bobongaud

Référents / Points Focaux Ministériels du Cameroun : MINEPAT, MINCOMMERCE

Comité scientifique

**Président : Pr Stève Gaston Bobongaud, Professeur Titulaire et Doyen,
Faculté de Philosophie – UCAC (Yaoundé)**

Vice-Présidents

Pr Auguste Nsonsissa, Professeur Titulaire CAMES, Université Marien Ngouabi (Brazzaville)

Pr Emmanuel Mukambilwa Banywesize, Professeur Ordinaire, Université de Lubumbashi

Pr Cécile Dolisane Ebossé, Professeur Titulaire, Université de Yaoundé I

Pr Louis-Claude Mbarga, Maître de Conférences, UCAC (Yaoundé)

Pr Décaïrd Kouadio Koffi, Maître de Conférences CAMES, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Rapporteurs

Pr Steeve Elvis Ella, Maître de Conférences CAMES, ENS / Université Omar Bongo (Libreville)

Pr Christian Kouadio Yao, Maître de Conférences CAMES, Université Alassane Ouattara (Bouaké)

Membres

Pr Souleymane Bachir Diagne, Full Professor, Columbia University (New York)

Pr Jean-Emmanuel Pondi, Professeur Titulaire, Université de Yaoundé II

Pr Yacouba Konaté, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Pr Éric Mathias Owona Nguini, Professeur Titulaire, Université de Yaoundé II

Pr Yves Paul Mandjem, Professeur Titulaire, Université de Yaoundé II

Pr Joseph Vincent Ntuda Ebode Pr Titulaire, Université de Yaoundé II

Pr Pierre Fonkoua, Professeur Titulaire, ENS / Université de Yaoundé I / ICT University

Pr Ernest Touna Mama, Professeur Titulaire Émérite, Université de Yaoundé II

Pr Pius Ondoua, Professeur Titulaire Émérite, Université de Yaoundé I

Pr Bruno Bekolo Ebé, Professeur Titulaire Émérite, Université de Douala

Pr Dr Simon Mognol, Professeur Ordinaire, Ludwig-Maximilians-Universität (München)

Pr Jacques Nanema, Professeur Titulaire CAMES, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou)

Pr Clément Anicet Guiyama-Massogo, Professeur Titulaire CAMES, Université de Bangui

Pr Marie-Thérèse Mengue, Professeur Titulaire, UCAC (Yaoundé)

Pr Emile Kenmogne, Professeur Titulaire, Université de Dschang

Pr Évariste Dupont Boboto, Professeur Titulaire CAMES, Université Marien Ngouabi (Brazzaville)

Pr Augustin Mutuale, Professeur Titulaire, Institut Catholique de Paris,

Pr Antoine Batamba Balembu, Professeur Ordinaire, Université de Kinshasa

Pr Lazare Marcelin Poamé, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)

Pr Léonard Santedi Kinkupu, Professeur Ordinaire, Université Catholique du Congo (Kinshasa)

Pr Stephen Kizito Forbi, Professeur Titulaire, UCAC (Yaoundé)

Pr Jean-Paul Betengne, Professeur Titulaire, UCAC (Yaoundé)

Pr Claude-Ernest Kiamba, Professeur Titulaire, UCAC (Yaoundé)

Pr Armand Leka Essomba, Professeur Titulaire, Université de Yaoundé I

Pr Marcellin Nguelé Abada, Professeur Titulaire, Université de Yaoundé II

Pr Youyou Baende Bofota, Professeur Ordinaire, Université de Kinshasa

Pr Lucien Ayissi, Professeur Titulaire, Université de Yaoundé I

Pr Roger Moundoué, Professeur Titulaire, Université de Douala

Pr Anatole Fogou, Professeur Titulaire, ENS / Université de Maroua

Pr Khadija Boutkhili, Professeur Ordinaire, Université Mohammed V (Rabat)

Pr Thierry Amougou, Professeur Ordinaire, Université Catholique de Louvain

Pr Célestin Tagou, Professeur Ordinaire, Université Protestante d'Afrique Centrale (Yaoundé)

Pr Fatima Ait Ben Lmadani, Professeur Ordinaire, Université Mohammed V (Rabat)

Pr Arthur Mukenge Ngoie, Associate Professor, Rhodes University (Grahamstown)

Pr Dr Epiphane Khinoun, Professeur Assimilé, UCAC (Yaoundé)

Pr Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Brazzaville)

Pr Vincent de Paul Allambademel, Maître de Conférences CAMES, Université de N'Djamena

Pr Gervais Gnaka Lagoké, Associate Professor, Lincoln University (Pennsylvanie)

Pr Armand Brice Ibombo, Maître de Conférences CAMES, Université Marien Ngouabi (Brazzaville)

Pr Jean-François Ndzana, Maître de Conférences, UCAC (Yaoundé)

Pr Etienne Kimessoukié Omolomo, Maître de Conférences, UCAC (Yaoundé)

Pr Ivan Djossa Tchokote, Maître de Conférences, UCAC (Yaoundé)

Pr Pamphile Biyoghe, Maître de Conférences CAMES, Université Omar Bongo (Libreville)

Pr Bernaïce Ada Djabou, Maître de Conférences, ENS / Université de Yaoundé I

Pr Paul Christian Kiti, Maître de Conférences CAMES, Université d'Abomey Calavi (Cotonou)

Pr Brice Arsène Mankou, Maître de Conférences, Université de Rouen Normandie

Pr Nathanaël Noël Owono Zambo, Maître de Conférences, Université de Yaoundé I

Pr Évariste Romuald Bambara, Maître de Conférences CAMES, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou)

Pr Pierre Tchimabi, Maître de Conférences, ENS / Université de Maroua

Comité de lecture et Secrétariat de rédaction

Président : Pr Pierre Tchimabi, Vice-Coordonnateur Scientifique (Innov’Africa)

Vice-Présidents :

Pr Bernaïce Ada Djabou

Dr François-Xavier Akono

Dr Valèse Makpto Kengne

Dr Robert Ondobo

Dr Kevin Aubin Phouet-Foé

Membres :

Pr Stève Gaston Bobongaud ; Pr Louis-Claude Mbarga ; Dr Geneviève Ngono Atangana ; Dr Clément Aboudi Nola ; Dr Patrick Ndodé Sikossi ; Dr Pierre Kengne Talom ; Dr Martine Cécile Ngo Nyemb-Wisman ; Dr Georges Claude Deutou Pouleu ; Dr Jacob Cléophas Defo Nzikou ; Dr Armand-Marc Beyene ; Dr Éricbert Tambou Kamgue ; Dr Cédric Eyebe ; Dr Line Murielle Emah Ngono ; Dr Hilaire Kamga ; Dr Christelle Njiki Bikoï ; Dr Pierre-Yves Bessala Dzomo ; Dr Sylvestre Ngouo Ndadjo ; Dr Marlène Sokeng Fomena ; Mr Yves Biakolo ; Mr Jean Doum Hani ; Mr Julien Nkounou ; Mr Passo Boris Donfack ; Mr Marc Vianay Nanga Elleme ; Mr Gilles Alain Ndé Fonkou

Comité d’Organisation

Président : Dr Siméon Essama Owono, Vice-Doyen (Faculté de Philosophie)

Vice-Présidents :

Dr Léopold Mfouakouet

Dr Michel Nti Mballa

Dr Noël Solange Ngo Yebga

Mr Pierre-Germain Belinga

Secrétaire Général : Dr Line Murielle Emah Ngono

Secrétaire Général Adjoint : Dr Kevin Aubin Phouet-Foé

Sous-comité chargé des Relations avec les Participants : Dr Michel Nti Mballa

Sous-comité chargé du Rapport général :

Responsable : Dr Kevin Aubin Phouet-Foé

Membres : Dr Hubert Bienvenu Gombet-Ohana ; Dr Véronique Noah ; Mr Marc Vianay Nanga Elleme ; Mr Gilles-Alain Ndé Fonkou ; Mr Passo Boris Donfack ; Mr Jean Doum Hani ; Mlle Joyce Cindy Ntyame Abengdang ; Mr Oscar Ndayishimiye

Sous-comité chargé de la Gestion matérielle, logistique et financière :

Mr Hubert Kisito Muolobo ; Dr Gertrude Mete Ngono

Conseiller financier (Expert) : Mr Pascal Mamboundou

Membres :

Tous les responsables ainsi que les membres des laboratoires et organes heuristiques de la Faculté de Philosophie :

CERAQI : Centre de Recherches Africaines et Questions Interculturelles

CREAC : Centre de Recherche en Éducation pour l'Afrique Centrale

INNOV'AFRICA : Laboratoire de Recherche sur l'Innovation et l'Émergence Africaine

ANTHROPOPHANIA : Organe Heuristique des Étudiants de la Faculté de Philosophie

Comité d'implémentation du Projet ZLECAf-UCAC

Chef de projet : Mr Guy Tiyon, Expert et Manager International, Directeur des Stages et de l'Employabilité à l'UCAC

[Levée de fonds ; Financement de l'organisation ; Mise en œuvre de la Classe Doctorale de Haut Niveau ; Bourses ZLECAf-UCAC, etc.]

Membres : Pr Zozo Nkoulou Nkoulou, Pr Ivan Djossa ; Pr Pascal Touoyem ; Dr Noël Emmanuel Babissagana ; Dr Etienne Ndenga ; Dr Gertrude Mete Ngonu ; Mr Patrice Bigombe Logo ; Mr Valère Halbrecht Akoué ; Mr Frédéric Amba ; Mme Delphine Ngo Bayiga ; Mme Charlotte Amouga ; Mr Hubert Kisito Muolobo ; Mr Urbain Tog Yedji ; Mr Guy Merlin Tchagoua

Conseiller juridique (Expert) : Pr Jean-Paul Betengne

Partenaires Institutionnels, Académiques et Financiers

Liste officielle en constitution / Consultations préliminaires

Comité d'appui au Symposium International et au Projet ZLECAf-UCAC

[Responsables, Experts, Conseillers, Référents, Agents de liaison, Facilitateurs, Personnes Ressources Nationales et Internationales...]

Comité de Parrainage (en cours d'instauration) :

Exc. Ministre Pr Ghislain Thierry Maguessa Ebomé ; Exc. Ministre Jacqueline Lydia Mikolo ; Exc. Ministre Henri Djombo ; Mr Michel Dzombala...

Responsables, Experts, Référents Institutions, UA, CER, ZLECAf :

[En consultation, liste à étoffer et confirmer]

Exc. Mr François Kanimba ; Exc. Dr Tabuna Honoré ; Mr Jean Luc Mastaki Namegabe ; Mr Jacob Kotcho ; Mr Komi Tsowou ; Mr Jean Bertrand Azapmo ; Mr Martin Zêh-Nlo ; Mme Dorothée Ouissika ; Mr Boide Ould Sghair ; Mme Leila Ben Ali ; Mr Yves Ekoué Amaizo ; Rev. Dr Louison Emerick Bissila Mbila ; Mr Christian Gaillard ; Mr Pascal Mamboundou...

Autres Responsables, Experts, Personnes Ressources Nationales et Internationales :

[En consultation, liste à étoffer et confirmer]

Pr Luc Sindjoun ; Pr Alain Didier Olinga ; Pr Isaac Tamba ; Pr Alain Kiyindou ; Pr Charles Binam Bikoï ; Pr Magellan Omballa ; Pr Pierre Jonathan Bikanda ; Pr Michel Kouam ; Pr Jean-

Marie Bodo ; Dr Valère Eteka ; Dr Christian Edmond Pout ; Dr Pierre Joubert Nguetse Tegoum ; Dr Ulrich Metende ; Dr Pénélope Natacha Mavoungou Pemba

Exc. Paul Nsoni Benga ; Mr Théophile Armel Fopa Diesse ; Mr Parfait Eppoh ; Mr Francisco-Nzè Nze Nsang ; Mr Luc Serge Sambot ; Mr Martin Kouka ; Mr Christian Gaillard ; Mr Pascal Mamboundou ; Mr Pascal Loemba Niambi ; Mr Éric Eloundou Ngah ; Mr Serge Christian Eboto ; Mr Jean-Michel Yloulou-Bayenda ; Mme Germaine Ashu ; Rev. Exc. Mgr Andrew Nkea Fuanya ; Rev. Exc. Mgr Mathieu Madega Lebouakehan ; Rev. Christopher Ngolele

Référent ZLECAf : Mr Jacob Kotcho

Référent CICIBA : Mr Christian Gaillard

Référent CEMAC : Mr Pascal Mamboundou

Référent Union Africaine : Rev. Dr Louison Emerick Bissila Mbila

Référent République du Congo : Mr Pascal Loemba Niambi

Référents Europe et Asie : Pr Brice Arsène Mankou ; Rev. Christopher Ngolele

Référents États-Unis et Canada : Dr Ulrich Metende ; Dr Pénélope N. Mavoungou Pemba